

Chien non-tenu en laisse : 38€ d'amende



#cpasmoilecoupable

Soyons responsables

Chien non tenu en laisse (chien non catégorisé) /
Non respect de l'arrêté municipal n°2014/123A. 38 € d'amende

Plus d'infos sur votre application PopVox
Villefranche-de-Rouergue

